



## Gestion patrimoniale du chef d'entreprise

Du bon usage des sociétés holding...

Newsletter n° 16-368 du 7 JUIN 2016



PIERRE YVES LAGARDE



JACQUES DUHEM



Une société holding est une société qui détient des participations dans une ou plusieurs sociétés (filiales) afin de contrôler ces dernières. Elle est qualifiée de pure lorsque son objet se limite à la détention de titres et impure dans le cas contraire.

Le nombre de holding a explosé en France au cours des deux dernières décennies. Antérieurement ce schéma était réservé à quelques grands groupes internationaux. Désormais le recours à la holding dans des PME familiale est devenu fréquent.

35% des PME employant entre 10 et 100 salariés sont détenues par une holding. Le pourcentage dépasse les 60% pour les sociétés qui emploient entre 100 et 250 personnes.

La notion de holding n'est pas définie en droit des sociétés. La société holding n'existe pas dans la classification juridique des sociétés. Elle est ignorée du Code Civil et du Code de Commerce.

Une société holding, peut donc revêtir, n'importe quelle forme sociale.

Elle est cependant visée indirectement par le Code Général des Impôts.

C'est en effet, historiquement, le droit fiscal qui a reconnu le concept du holding en proposant notamment des régimes de groupe de sociétés (Régime mère fille et régime de l'intégration fiscale). C'est aussi en fiscalité que sont apparues les principales difficultés d'application.

Pourquoi un tel engouement pour les sociétés holding ? Est-ce réellement un outil incontournable ? N'y a-t-il pas ici un effet de mode juridique ?

On peut cependant préciser d'emblée que la société holding peut constituer un merveilleux instrument de gestion et d'optimisation...dès lors que les normes techniques seront parfaitement maîtrisées et que les solutions standardisées seront adaptées à chaque situation particulière.

A nos yeux, la mise en place du holding ne peut résulter que des conclusions d'un audit patrimonial complet.

Le recours à une société holding peut conduire à la réalisation d'un quadruple effet de levier :

Un effet de levier juridique ;

Un effet de levier fiscal ;

Un effet de levier social ;

Un effet de levier financier ;

Illustrons ce dernier :



La mise en place d'un schéma avec une holding va permettre d'augmenter fortement la capacité d'endettement pour acheter une entreprise.

### Schéma 1

Monsieur X a emprunté pour acheter les titres de la société A. Il souhaite utiliser les dividendes perçus de cette société pour rembourser son emprunt.

Compte tenu de ses revenus, Monsieur X est taxable dans la TMI à 45%.

Résultat réalisé par la société A	150 000
IS	50 000
Net	100 000

Dividendes	100 000
Base taxable au titre des prélèvements sociaux	100 000
Prélèvement sociaux	15 500
Base taxable au titre de l'IR	60 000
IR (45%)	27 000
Total PS + IR	42 500

**Disponible 57 500**

(A titre de simplification nous n'avons pas ici impacté la récupération d'une quote part de 5,10% de CSG)



### Schéma 2

La société H a emprunté pour faire l'acquisition des titres de la société A. Elle opte pour le régime des mères/filles. Elle souhaite utiliser les dividendes de A pour rembourser l'emprunt.

Résultat réalisé par la société A	150 000
IS	50 000
Net	100 000

Dividendes	100 000
Base taxable à l'IS (5%)	5 000
IS (1/3)	1 666
<b>Disponible</b>	<b>98 334</b>



## NOTRE PROCHAINE FORMATION CONSACREE A LA PRATIQUE DE LA SOCIETE HOLDING (Aspects juridiques, sociaux et fiscaux)

Paris (16 ET 17 JUIN 2016)

Animée par PIERRE YVES LAGARDE ET JACQUES DUHEM

**DERNIERES PLACES DISPONIBLES**

**POUR OBTENIR DES DETAILS ET VOUS INSCRIRE A CETTE FORMATION**

[CLIQUEZ ICI](#)

### Nos prochaines formations

**PARIS**

14 juin 2016

ANTICIPER LES RISQUES DE  
DÉCÈS ET/OU D'INCAPACITÉ  
DU CHEF D'ENTREPRISE SUR  
L'OUTIL PROFESSIONNEL  
(1 JOUR)

**COMPTE TENU DU  
MOUVEMENT DE  
GREVE PREVU  
LE 14 JUIN LA  
FORMATION EST  
REPORTEE EN  
SEPTEMBRE**

Frédéric AUMONT

Je m'inscris ▶

ANTICIPER LES RISQUES DE  
DÉCÈS ET/OU D'INCAPACITÉ  
DU CHEF D'ENTREPRISE SUR  
L'OUTIL PROFESSIONNEL  
(1 JOUR)

**LYON**

21 juin 2016

Frédéric AUMONT

Je m'inscris ▶

Stratégies  
retraite  
1 jour

**MONTPELLIER**

23 juin 2016

Valérie BATIGNE

Je m'inscris ▶

Stratégies  
retraite  
1 jour

**PARIS**

30 juin 2016

Valérie BATIGNE

Je m'inscris ▶

**IMMOBILIER  
D'ENTREPRISE**  
(2 jours)

**PARIS**

30 juin et 1<sup>er</sup> juillet 2016

Frédéric AUMONT

Je m'inscris ▶

**STRATEGIES  
D'ENCAPSULEMENT**  
(1 jour)

**PARIS**

5 JUILLET 2016

Pierre-Yves LAGARDE  
et Frédéric AUMONT

Je m'inscris ▶

### SEMINAIRE DE RENTREE

#### JACQUES DUHEM STEPHANE PILLEYRE SERGE ANOUCHIAN FREDERIC FRISH

Nous vous proposons pour la cinquième année consécutive, notre séminaire de rentrée à CLERMONT FERRAND sur le thème de la pratique de l'ingénierie patrimoniale.

Une formation pour des praticiens par des praticiens.

Cette année interviendront, JACQUES DUHEM, STEPHANE PILLEYRE, SERGE ANOUCHIAN (Expert-comptable) et FREDERIC FRISH (Notaire)

Les thèmes d'actualités qui seront traités sont :

**Le statut de loueur en meublé... Comment anticiper et gérer ses difficultés d'application;**  
**L'assurance-vie: A la recherche d'une sécurité et d'une optimisation dans l'ère post-Bacquet;**

**Financement des actifs patrimoniaux : Optimisation patrimoniale des prêts et des garanties.**

**CLERMONT-FERRAND**

**Du 01/09/2016 au 02/09/2016**

Je m'inscris ▶

**DERNIERES PLACES DISPONIBLES**